**Concours en vue de l’attribution d’une allocation de thèse**

**Région Pays de la Loire / Université de Nantes**

**Allocation régionale de thèse en Sciences Humaines et Sociales**

**Domaine : Littérature française du XVIIIe siècle**

Le laboratoire L’AMo, au sein de l’école doctorale SCE (Sociétés, cultures, échanges), organise un concours pour l’attribution d’une allocation de thèse financée par la Région des Pays de la Loire. Le concours est ouvert aux titulaires de diplômes de Master 2 de littérature française et comparée (de préférence Master recherche, mais les candidatures de MEF sont acceptées). Le jury recrutera un doctorant sous contrat avec l’Université de Nantes pour une durée de trois ans à compter de la rentrée universitaire 2014/2015. L’attribution de ce financement se fait sur les principes de l’excellence scientifique et de l’adéquation entre le projet de thèse et un programme scientifique d’équipe (celui du laboratoire [L’AMo](http://lamo.univ-nantes.fr/) et de l’équipe [CETHEFI](http://cethefi.org)).

**Intitulé de la thèse** : « **Contrainte et inventivité : de la guerre des théâtres à l’avènement d’un nouveau répertoire (1680-1791) »**

L’objectif d’une thèse portant sur les théâtres non privilégiés sera d’étudier comment la contrainte, le contexte de répression et la censure ont paradoxalement favorisé l’émergence de nouvelles formes extrêmement originales, qui ont des échos aujourd’hui, dont il faudra fournir une édition, une analyse esthétique et contextuelle, assortie d’une mise en perspective historique appuyée sur l’histoire détaillée des interdictions.

-       Établissement d’enseignement supérieur où sera inscrit le doctorant : Université de Nantes.

-       École doctorale : ED 496 – « Sociétés, Cultures, Échanges » (SCE).

-       Laboratoire où s’effectuera la thèse : EA 4276 – « L’Antique, le Moderne » (L’AMo).

-       Directeur de thèse : Mme Françoise Rubellin, Professeur de littérature française du XVIIIe siècle.

-       Durée de l’allocation : 3 ans, à partir de la rentrée universitaire 2014/2015.

-       Salaire mensuel brut du doctorant : 1 684,93 €.

-       Crédits spécifiques de recherche : 6 000 €.

**Profil du poste**

Le profil souhaité pour le candidat est le suivant :

- Diplôme de Master 2 en lettres modernes (ou diplôme étranger équivalent)

- Expérience en édition de texte, notions de paléographie moderne

- Connaissances en histoire culturelle (histoire du théâtre notamment)

- Maîtrise d’outils informatiques d’édition (si possible, mais pas obligatoirement, TEI ou LaTeX)

- Maîtrise de l’anglais ou de l’italien

- Le doctorant deviendra membre de L’AMo, ce qui implique sa participation à la vie scientifique du laboratoire, et son engagement dans les activités de valorisation (journées d’études, publications sur le site internet de L’AMo)

- Au début de sa troisième année, le doctorant aura à organiser une journée de valorisation consacrée aux « formes dramatiques nées sous la contrainte », avec deux conférences et présentation d’une pièce au grand public.

- Outre sa thèse, le doctorant devra rédiger des articles dans des revues spécialisées et communiquer ses résultats lors de manifestations scientifiques à l’échelle nationale et internationale.

- Le doctorant devra s’engager à soutenir sa thèse dans un délai de trois ans, à partir de son inscription en doctorat.

- Le poste est ouvert aux candidats de nationalité française ou étrangère et sans limite d’âge.

- Il sera demandé au doctorant de résider à Nantes ou dans la région.

**Calendrier :**

* Date limite d’envoi du dossier de candidature **: mercredi 11 juin 2014**, minuit. Le dossier ne devra être envoyé que par courrier électronique ; envoyer les pièces uniquement au format PDF, de préférence dans un seul fichier aux deux adresses suivantes (indiquer dans l’objet du mail : concours allocation)

- [sylvie.dilhan@univ-nantes.fr](mailto:sylvie.dilhan@univ-nantes.fr)

- [anne.rolet@univ-nantes.fr](mailto:anne.rolet@univ-nantes.fr)

* Tout dossier reçu incomplet, hors délai ou sous une autre forme que celle précisée plus haut, ne sera pas pris en compte.
* Envoi des convocations pour l’oral (par courrier électronique uniquement) : vendredi 13 juin 2014
* Concours oral : **jeudi 19 juin 2014** à l’université de Nantes.

**Modalités de candidature**

Le concours est organisé en deux étapes :

**1. Admissibilité : examen des dossiers de candidature**

**Le dossier comprend :**

* Un curriculum vitae (1 page maximum) présentant en particulier le cursus universitaire complet avec uniquement indication des mentions jusqu’au niveau master inclus
* Un relevé de notes et une attestation de réussite au Master 1.
* Un relevé de notes du premier semestre de Master 2 pour les étudiants inscrits en Master 2, l’attestation de réussite et le classement final au Master 2 devant être produits au moment de l’oral.
* L’attestation de réussite au Master 2 avec le classement pour les étudiants possédant déjà ce diplôme.
* Une présentation du ou des mémoires de Master déjà réalisés (2500 signes maximum espaces compris par mémoire), en mentionnant le nom du directeur du mémoire.
* Une lettre de motivation (1 page).

Les dossiers sont examinés par une commission qui établit la liste des candidats pouvant se présenter à l'épreuve orale. Les étudiants retenus pour l’audition seront convoqués par courrier électronique ; ils sont priés d’indiquer sur leur CV une adresse électronique valide et un numéro de téléphone portable.

**2. Épreuve orale**

L’audition se déroulera devant un jury composé du futur directeur de thèse (pr. Françoise Rubellin), du directeur du laboratoire L’AMo, du directeur ou directeur adjoint de l’Ecole doctorale SCE) ainsi que de trois enseignants-chercheurs extérieurs à l’Université de Nantes (six personnes au total).   
L'épreuve orale de 20 min comprend 2 parties :

* première partie (10 min) :

- présentation par le candidat de son cursus ;

- présentation de son intérêt et de ses compétences pour le sujet de thèse proposé par l'École Doctorale.

* deuxième partie (10 min) : questions du jury.

Pour certains candidats (empêchement de force majeure, raison médicale avec certificat médical à l'appui, résidence hors de France ou très éloignée), il sera possible, sur demande explicite, de passer l'épreuve orale par visioconférence.

### 3. Résultats et confirmation de l’engagement des candidats attributaires d’une allocation

Le classement effectué et l’attribution de l’allocation sera notifiée sur le site de l’École Doctorale à l’issue du concours. Les candidats lauréats seront informés par courrier électronique et devront confirmer par courrier électronique leur acceptation de l’allocation dans un délai maximal de 48 h suivant la publication du classement.